

COMMUNE DE POUILLEY-FRANÇAIS

Conseil municipal du vendredi 24 Mars 2017 à 20h00.

*Le conseil municipal de la commune de Pouilley-Français
s'est réuni au lieu habituel de ses séances
après convocation légale en date du vendredi 17 mars 2017
en session ordinaire, sous la présidence du maire Yves MAURICE.*

Présents : Yves MAURICE, Michel LANQUETIN, Chantal JEANVOINE, Catherine DUC, Éric MOREL, Christian BAUD, Josette NICOLIN, Myriam FUMEY, Stéphanie GIBERT, Sylvain BOUCHER, Max WETSTEIN, Stéphane CONDAMINE, Nathalie DECORBEZ.

Absents excusés : Olivier MAGNIN donne procuration à Sylvain Boucher et Claude DANLOUE donne procuration à Chantal JEANVOINE.

Secrétaire de séance : Sylvain Boucher

Session ordinaire

Début de séance : 20h00

Approbation en début de séance du dernier compte rendu de Conseil municipal du 24 février 2017, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

● **Présentation par Catherine Duc, 3ème adjointe en charge des finances, du budget 2017, remise de documents de synthèse à chaque Conseiller municipaux.**

(Merci à Catherine et Sonia pour le travail réalisé dans le cadre du BP 2017)

1. Délibérations :

Le conseil municipal doit procéder à la désignation du président de séance avant l'approbation du CA, il est proposé Catherine DUC, 3ème adjointe en charge des finances, aucune objection n'est retenue.

● Présentation et vote du compte administratif (communal et assainissement) 2016 par Catherine DUC : ***Yves Maurice, maire, se retire au moment du vote, Catherine Duc assure la Présidence.***

Le Conseil municipal se prononce par 14 voix pour.

● Compte de gestion (le compte de gestion est identique au compte administratif). Le Conseil municipal accepte le Compte de gestion visé par Monsieur le percepteur,

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Affectation des résultats de 2016 à 2017 (budget communal et assainissement)

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Présentations et votes du Budget communal et du budget assainissement 2017 par Catherine DUC, visés et jugés sincères par Monsieur le percepteur pour 2017.

-Budget communal 2017 :

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

-Budget assainissement 2017 :

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

-Vote des taxes directes locales :

Les taux en 2016, et les taux réaffectés en 2017, inchangés :

| ANNEE 2016 | POUILLEY-FRANCAIS | CCVSV | | | TOTAL |
|--------------------------|-------------------|-------|--|--|--------|
| Taxe Habitation | 21.10% | 1.95% | | | 23.05% |
| Taxe Foncière s/bâti | 15.27% | 1.36% | | | 16.63% |
| Taxe Foncière s/non bâti | 17.51% | 1.79% | | | 19.30% |

| ANNEE 2017 | POUILLEY-FRANCAIS | Complément | TOTAL POUILLEY-FRANCAIS | CAGB | TOTAL |
|--------------------------|-------------------|------------|-------------------------|-------|--------|
| Taxe Habitation | 12.95% | 0.51% | 13.46% | 9.59% | 23.05% |
| Taxe Foncière s/bâti | 15.27% | 0.08% | 15.35% | 1.28% | 16.63% |
| Taxe Foncière s/non bâti | 17.51% | 0.62% | 18.13% | 1.17% | 19.30% |

L'addition des taux 2017 correspondant à l'addition des taux constatés en 2016.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention pour la Banque alimentaire et pour 2017.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix contre.

- Demande de subvention pour le Souvenir français et pour 2017.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix contre.

- Extension de périmètre du Grand Besançon – Détermination des attributions de compensation prévisionnelles des communes entrantes.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- PLU Intercommunal - charte de gouvernance :

Rappel des évolutions à venir dans le cadre des compétences de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Parmi celles-ci, le PLU Intercommunal, rendu obligatoire par la loi ALUR, sauf si une minorité de blocage s'y oppose.

Le projet de Charte de Gouvernance dont les objectifs sont essentiellement l'association / prise en compte des avis des communes.

Après lecture des documents et présentation du PowerPoint le conseil municipal :

>Accepte le projet de Charte de Gouvernance proposée et présentée par la CAGB

>Décide de ne pas s'opposer à la compétence PLUI qui sera dévolue à la CAGB.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Demande de subvention pour le mur de soutènement de la mairie auprès du Sénateur JF Longeot.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Le décret n°2017-85 du 26/01/2017 dispose, entre autres, que :

- à compter du 1er janvier 2017, à l'indice brut 1022 correspond l'indice majoré 826, indice terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, tel que figurant à l'annexe 1 barème A du décret

- le barème A figurant en annexe 2 du décret est modifié à compter du 1er janvier 2018 : l'indice terminal de la fonction publique correspond à l'indice brut 1027 et à l'indice majoré 830.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Forfait de plantation pour le reboisement de la parcelle 11 avec l'ONF, la commission bois qui s'est réuni le 6 mars était d'accord à l'unanimité.

L'étalement des échéances proposé :

| 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 |
|------------|------------|------------|------------|------------|
| 9752 € TTC | 6592 € TTC | 4961 € TTC | 2882 € TTC | 2882 € TTC |

Le conseil municipal autorise M. le maire à signer la convention ou tout document s'y rapportant.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

- Dossiers subvention DETR, Département et CAGB pour l'église, la nouvelle estimation se monte à 499 021,73 €.

Le Conseil municipal se prononce par 15 voix pour.

1. Infos et tour de table :

-Planning des élections Présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017 et organisation avec les scrutateurs.

-Concernant plus particulièrement l'éclairage public, le CEP peut nous accompagner dans la mise en œuvre des préconisations de l'étude, en apportant un regard sur la priorisation des travaux au regard des économies d'énergie. Il nous propose aussi une mise à jour de l'étude dans le cadre du diagnostic que nous réalisons actuellement pour toutes les communes adhérentes à l'aide aux communes (2B), sans facturation complémentaire (prise en charge par le Grand Besançon pour les communes adhérentes au CEP).

-Bilan de la bibliothèque 2016.

- Philippe FOURNIER Géomètre Principal Cadastre PTGC du Doubs se rendra dans notre commune entre le 27 mars 2017 et le 21 avril 2017 pour procéder aux diverses constatations, assorties de mesurages des constructions nouvelles, nécessaires à la mise à jour du plan cadastral.

-L'aménagement, et la gestion des équipements dédiés à l'accueil des gens du voyage.

-Visite des éoliennes avec les présidents de chasse (Lantenne, Mercey et Pouilley) et l'ACCA de Valonne le 7 avril à 17h00.

-Distribution de la lettre N° 16.

-Point sur le SIEVO.

-Réunion ONF avec la commission bois le 12 avril à 20h 30.

-Réunion de Conseil municipal le 28 avril 2017 à 20 h30 en mairie.

La séance est levée à 22 heures 10.

Yves Maurice
Maire de Pouilley-Français